

Organisée par



(R)éveillons nos pratiques

# revue DE PROJETS

AMÉNAGEMENT DURABLE AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

**Maraichage Urbain**

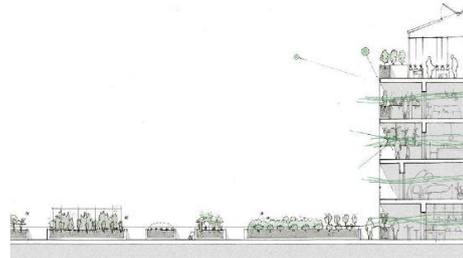
**29 septembre 2020**

**Maison de l'Environnement - Lyon (69)**

**Habiter une ferme urbaine  
Ilot 6 - ZAC des Girondins - Lyon (69)**

**Intervenants :**

ARAR Matthieu (Ma Ville Verte)  
JEANTET Anaïs (Ma Ville Verte)  
JUNQUERA Rémi (Tangram Architectes)  
STUDLI Gaëlle (Alliade Habitat)



**Ferme urbaine  
Pierre-Bénite (69)**

**Intervenants :**

HAVET Cécile (ville de Pierre-Bénite)  
LEGENDRE Laurent (SCE)  
MOROGÉ Jérôme (ville de Pierre-Bénite)  
ROMIER Anne-Cécile (ERANTHIS)  
SU PRETELL Jaime (JASP)



**Le 8<sup>ème</sup> Cèdre  
Lyon – Etats-Unis (69)**

**Intervenants :**

BLANES Lucas (Place au Terreau - Le Grand Romanesco)  
DEQUIDT Ludivine (Grand Lyon Habitat)  
MONFORT Léna (Grand Lyon Habitat)  
MOREL Elodie (Grand Lyon Habitat)



**Membres de la Commission technique**

BRULARD Nicolas, agro-économiste – Agriculture urbaine – Le Bureau d'Etudes de Gally / AFAUP  
PREVEL Anaïs, paysagiste, Urba Lyon  
RENAULT Guillaume, directeur de projets immobiliers en maîtrise d'ouvrage

Une action portée par



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement



**CAP**  
Communauté  
d'Agglomération  
Porte de l'Isère

Avec le soutien de :

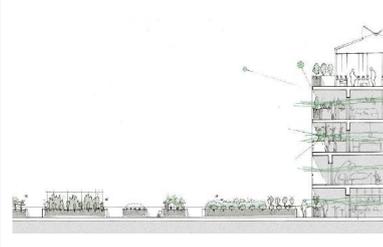


**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Ce programme d'action  
est financé par  
l'Union européenne

## Habiter une ferme urbaine – Ilot 6 – ZAC des Girondins, Lyon (69007)

	<p><b>Maîtrise d’Ouvrage :</b> SERL</p> <p><b>Acteurs :</b> Ma Ville Verte / Alliade Habitat / TRIBU / LASA</p> <p><b>Coût :</b> np</p> <p><b>Surface :</b> 8 669 m2 de logements/locaux et 750 m2 dédiés au maraichage</p> <p><b>Etat d’avancement :</b> Définition d’un cahier des charges des prescriptions agricoles en cours : lancement du concours MOE fin octobre 2020</p> <p>Préfiguration : micro-ferme temporaire à la Halle Girondins</p>
---	---

<b>Gestion de projet</b>	<p>Analyse rendu MOE : janvier 2021 / Désignation MOE : février 2021 / Dépôt PC : juin 2021 / Démarrage travaux : été 2022 / Livraison : décembre 2024</p> <p>En partenariat avec l’école d’architecture de Lyon : chaire « Habitat du futur » et Rémi JUNQUERA, Doctorant basé chez Tangram Architectes : « <i>Vers quelles valeurs économiques, spatiales, architecturales, paysagères et ambiantales ont évolué les pratiques agricoles urbaines à proximité des logements ?</i> »</p>
<b>Approche économique</b>	<p>Circuits de distribution : vente d’aromates à des restaurateurs et vente directe de légumes aux habitants depuis le local</p> <p>Vente de la production : production à forte valeur ajoutée et légumes diversifiés au sein d’un magasin de producteurs</p> <p>Ventes de services : animation du cœur d’ilot et formations au maraichage</p> <p>Préfiguration des hypothèses économiques grâce à l’installation d’une micro-ferme temporaire à la Halle Girondins pendant 2 ans (500m2 au sol en bacs)</p>
<b>Approche humaine et sociale</b>	<p>Entretien : accompagnement à la création d’un groupe d’habitants impliqués dans la gestion du jardin / formation des habitants au jardinage écologique / autonomisation des habitants</p> <p>Animations : ateliers pédagogiques de sensibilisation / thématiques autour de la transition écologique et de l’alimentation</p>
<b>Systemes et formes urbaines</b>	<p>Projet mixte de 120 logements, des locaux d’exploitation (RDC), une ferme urbaine et des jardins en cœur d’ilot :</p> <p>- 8 669 m2 de logements/locaux d’activités dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 47% de locatif social (15 logements PLS, 45 logements PLUS / PLAI)</li> <li>• 50% d’accession sociale / PSLA (60 logements)</li> <li>• 3% de locaux d’activités (dont 50% dédié à la ferme urbaine)</li> </ul> <p>- 750 m2 d’espace dédié au maraichage : 150m2 de serre agricole, 600m2 de jardin maraicher</p>
<b>Santé (confort, bien-être)</b>	<p>Focus sensoriel : attention particulière à certains sens qui peuvent influencer la perception des habitants et la conception du projet</p>
<b>Environnement</b>	<p>Cahier des Prescriptions pour la Qualité Environnementale des Bâtiments (CPQEB) : mise en évidence des axes stratégiques qui peuvent améliorer le bilan carbone et un mode d’habiter écoresponsable du bâtiment et de ses abords.</p>

## Ferme urbaine - Pierre-Bénite (69152)

	<p><b>Maîtrise d’Ouvrage :</b> Ville de Pierre-Bénite  <b>Acteurs :</b> Agence de Lyon de SCE / ERANTHIS / JASP  <b>Coût :</b> np  <b>Surface :</b> 11 600 m<sup>2</sup>  <b>Etat d’avancement :</b> np</p>
---	---

<p><b>Gestion de projet</b></p>	<p>Acquisition foncière de la ville / Commercialisation de la production à destination majoritaire de la cuisine centrale de Pierre Bénite          Démarches de recrutement d’un exploitant salarié de la commune engagées fin février 2020, collaboration avec la SAFER, la Chambre d’agriculture et l’ADDEAR</p>
<p><b>Approche économique</b></p>	<p>2 types de canaux de commercialisation : préexistants (marché de producteurs locaux, cuisine centrale) et à développer (paniers de légumes, point de vente collectif)          CA de 38 300€ et EBE de 19 100€          Surface minimum à cultiver : 1 290 m<sup>2</sup> de culture sous serre et 7 300 m<sup>2</sup> de plein champ.</p>
<p><b>Approche humaine et sociale</b></p>	<p>Mutation urbaine globale du quartier, programmation de nouvelles opérations immobilières, maillage inter-quartier.          Restructuration des espaces ; création de la ferme urbaine ; création d’un nouveau parking public ; réaménagement du parking de la médiathèque et réorganisation des espaces verts ; création d’une liaison nord/sud.          Lieu de rencontre, marqueur social où l’on peut acheter ses légumes et rencontrer son voisinage.</p>
<p><b>Systèmes et formes urbaines</b></p>	<p>Ferme urbaine de 11 600 m<sup>2</sup> : 10 400 m<sup>2</sup> de pleine terre ; 900 m<sup>2</sup> sous serres ; 300 m<sup>2</sup> de bâtiments agricoles et surfaces attenantes à ce bâtiment et 8 200 m<sup>2</sup> d’espaces publics.          Un bâtiment de 192 m<sup>2</sup> d’emprise (stockage et conditionnement)          Limites et clôtures d’une hauteur de 2 mètres.</p>
<p><b>Santé (confort, bien-être)</b></p>	<p>Etude environnementale du site et de la pollution des sols, préconisations équipe de MOE :          - Avant l’exploitation : potager test composé de légumes que l’exploitant souhaite cultiver et de légumes fortement accumulateurs : suivi réalisé par un bureau d’étude SSP          - Pendant l’exploitation : mise en place d’un couvert végétal et utilisation d’un paillage          La ferme sera en production BIO.</p>
<p><b>Environnement</b></p>	<p>Analyses complémentaires réalisées pour confirmer le potentiel de production maraichère sur le site : diagnostic du potentiel agronomique du sol positif, recommandation de maintenir le sol et de le travailler afin d’améliorer ses performances.          Panel varié de cultures          Sondages réalisés pour repérer les zones de pollution potentielle et pour analyser le potentiel agronomique du sol          Des ouvrages prévus pour la gestion de l’eau          Avis favorable de la Police de l’Eau : gestion alternative des eaux pluviales.          Fertilisation du sol par engrais verts</p>

## Le 8<sup>ème</sup> Cèdre – Lyon – Etats-Unis (69008)

	<p><b>Maîtrise d’Ouvrage :</b> GrandLyon Habitat  <b>Acteurs :</b> Place au terreau / Le Grand Romanesco  <b>Coût :</b> 3 160 000€  <b>Surface :</b> 1 600m<sup>2</sup>  <b>Etat d’avancement :</b> Phase opérationnelle du projet : début des activités en juin 2020 / animations et ateliers avec les habitants et partenaires en cours / installation du centre social en janvier 2021 / inauguration officielle au printemps 2021</p>
---	---

<b>Gestion de projet</b>	Trois espaces principaux pour enrichir et compléter le projet de requalification : annexe du centre social dès 2021, poumon vert, etc.
<b>Approche économique</b>	<p>160 000 € financé à 74% par GrandLyon Habitat, 17% GSUP, 3% appel à projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- espaces extérieurs : 2 750 000 € (GrandLyon Habitat, GSUP, QS Métropole, Agence de l’Eau)</li> <li>- 8e Cèdre: 204 000 € (Agence française de la biodiversité, Métropole de Lyon et GLH)</li> <li>- Centre Social : 206 000 € (GrandLyon Habitat et GSUP)</li> </ul> <p>Mise à disposition du terrain par GrandLyon Habitat les 5 premières années (loyer progressif) et financement des aménagements et des installations.  Modèle économique des animations: financements, GrandLyon Habitat, partenaires.</p>
<b>Approche humaine et sociale</b>	<p>Phase de concertation et de mobilisation importante : diagnostic en marchant, information régulière, fête de lancement, porte à porte, ateliers, réunions publiques  Mobilisation des habitants et partenaires dès le commencement de l’ingénierie de projet  Objectif de doter les habitants des connaissances relatives à la transition vers une ville durable : accompagnement, animations, formations, espaces ouverts et adaptés.</p>
<b>Systèmes et formes urbaines</b>	<p>Installation au cœur d’une résidence : valorisation d’un espace délaissé des habitants.  Réponse aux enjeux du territoire (transition alimentaire et écologique, développement d’activités sociales et économiques et d’installation de nouveaux acteurs de l’ESS, enjeux environnementaux, économiques et de mobilité)  Valorisation du quartier et de ses habitants avec des aménagements de qualité et mise en valeur du patrimoine bâti (fresque pour Handicap International sur l’un des murs).</p>
<b>Santé (confort, bien-être)</b>	<p>Lutte contre les îlots de chaleur urbain et sensibilisation à la gestion des déchets.  Requalification des usages : tranquillité des habitants.  Espace récréatif et d’apprentissage (questions d’agriculture, d’alimentation, de santé)  Création d’un programme pédagogique et organisation d’ateliers.  Modes de culture : agriculture biologique, permaculture.  Zone de phyto-remédiation: évaluer à moyen terme l’efficacité des plantes semées pour dépolluer localement le sol.</p>
<b>Environnement</b>	<p>Impact environnemental direct : Perméabilité des sols, arrosage régulé, compostage des déchets et utilisation locale du compost, absence de pesticides, espaces végétalisés, paysage comestible, nichoirs pour la biodiversité  Impact environnemental indirect : sensibilisation</p>